

"rigueurs, la grandeur d'âme, l'inaltérable bonne humeur "de notre confrère, lui ont permis de conserver une santé "florissante. Il a fondé une famille dont il a raison d'être "orgueilleux; il a semé sans compter son dévouement "civique et professionnel, il a donc été bon père, bon ci- "toyen et bon médecin. Que chacun de nous s'inspire de "son passé."

Ensuite l'on procéda à l'ordre du jour:

Le Dr Sheppard fut élu président "pro-tempore".

Le Dr de Martigny fit une intéressante conférence sur le "*Traitement des fausses-couches*".

Le Dr Laurendeau offre ses félicitations au conférencier d'avoir choisi un sujet pratique que nous rencontrons tous les jours.

Il s'ensuit une discussion à laquelle prennent part les Drs Bernard, Archambeault, Laurendeau, Roch et De-Martigny.

10. Proposé par le docteur Laurendeau et secondé par le docteur Aumont qu'un vote de remerciements soit adressé au Docteur DeMartigny, pour son intéressante conférence.

Adopté à l'unanimité.

Le docteur Elie Asselin ajoute ses félicitations au nom de la Société Médicale de l'ouest de Montréal:

Je ressens, dit-il, beaucoup de plaisir d'être au milieu des membres de la Société de Médecine de Joliette; je félicite les membres de la manière dont ils s'occupent d'intérêts professionnels; vous vous protégez et vous voulez améliorer votre position. Ensuite il parle de l'organisation d'une association de prévoyance pour les médecins, il est temps de se réveiller, dit-il, parce que le médecin d'aujourd'hui n'est pas assez rémunéré de ses services: il se dit heureux de constater que le précurseur de ce mouvement est un médecin de la société de Joliette, le docteur Lippé de St. Ambroise de Kildare.

20. Proposé par le docteur Forest et secondé par le docteur Bernard que le docteur Grondin de Laurentides, soit admis membre. Adopté.

30. Proposé par le docteur Bernard et secondé par le docteur Archambeault que le docteur Albert Laurendeau soit choisi comme candidat au poste de gouverneur du district de Joliette aux élections de septembre.

Adopté.

40. Proposé par le docteur Archambeault et secondé par le docteur Paquin que les docteurs Bernard, Laurendeau et Roch soient nommés représentants officiels au "*Congrès des Médecins de l'Amérique du Nord*", lequel aura lieu à Sherbrooke au mois d'août.

Et la séance est levée.

Après la réunion, il y eut une agréable excursion en yacht sur le lac Maskinongé.

La prochaine réunion aura lieu à Joliette, le second lundi de septembre.

Le secrétaire,

SYLVIO ROCH, M.D.

Remarques de M. le Dr Laurendeau

Monsieur le Président, Messieurs,

Si j'offrais mes félicitations à mon confrère et ami le docteur DeMartigny, sous prétexte que sa conférence est intéressante, savante, magnifique, vous vous diriez peut-être: c'est d'usage, ou c'est un témoignage d'amitié, ou l'on fait ici comme dans d'autres cénacles: de l'admiration mutuelle, bref, toutes sortes d'arrière-pensées que vous auriez tort de laisser germer dans vos cerveaux, car il y aurait bien peu de vrai dans cette appréciation; mais ce qui est incontestable, ce que vous avouerez franchement avec moi, c'est que le docteur DeMartigny, spécialiste en chirurgie, mérite nos félicitations pour avoir mis sans doute ses préférences de côté et avoir choisi un sujet pratique, d'expérience quotidienne: *l'avortement* pour lequel cependant il existe encore beaucoup de diversité dans le traitement.

Avant de faire la critique de quelques détails exposés par mon ami, nous allons nous rémemorer à grands traits la didactique de cet accident, en jalonant les points saillants essentiels de l'avortement. Cela aidera à la compréhension rationnelle du traitement.

L'avortement est l'expulsion de l'oeuf avant que le foetus soit viable; de sept à neuf mois, nous dirions que l'accouchement est prématuré.

L'avortement peut être pathologique ou provoqué, thérapeutique ou criminel. Sa fréquence est d'environ de 1-6 des cas de grossesse. Du premier au vingtième jour, on dit que l'avortement est ovulaire; du vingtième jour au troisième mois, *embryonnaire* et enfin du troisième mois au cinquième, *foetal*. Deux actes prédominent dans le mécanisme de l'avortement: l'expulsion de l'oeuf, l'expulsion de la caduque. Quant aux causes, elles peuvent résider dans l'oeuf, ou dans le contenant, c'est-à-dire, l'utérus. Les maladies de l'oeuf comprennent celles de la caduque, du chorion, de l'amnios, du placenta ou du foetus; les maladies de l'utérus consistent en traumatismes, congestions, intoxications, infections, malformations utérines, affections diverses de l'utérus. Une femme peut y être prédisposée par hérédité et par répétition. Il ne m'est pas nécessaire d'en décrire la symptomatologie car vous connaissez tous les malaises, l'hémorrhagie, les douleurs utérines et lombaires, qui précèdent l'avortement. Quelquefois, dans les premiers mois de la grossesse, l'oeuf peut être expulsé en entier; mais parfois et surtout du troisième au septième mois, le foetus est d'abord expulsé, puis la difficulté réside dans l'expulsion du placenta. Quant au pronostic, m'en rapportant à mon expérience, il acquiert la plus grande gravité du troisième mois au cinquième inclusivement. Le pronostic immédiat peut être grave par l'hémorrhagie; puis plus tard il peut le devenir par septicémie, par métrite, paramétrite, etc. Pour en faire le diagnostic, il faut d'abord établir la grossesse; puis l'hémorrhagie, les douleurs. La rupture de l'oeuf viendra confirmer le diagnostic d'avortement inévitable.